

Bulletin municipal

Val-des-Sources

Édition septembre 2022



DANS CE BULLETIN :

- Programmation d'automne des loisirs
- Inscription aux cours de loisirs
- Spectacles et événements en venir
- D'autres nouvelles de la Ville de Val-des-Sources

**CONSERVEZ-MOI
PRÉCIEUSEMENT!**
Concours à venir en
partenariat avec

CJAN
99.3

Loisirs et Culture

Inscription des cours de loisirs Automne 2022

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Pour les résidents du 6 septembre à 8 h
au 11 septembre à 22 h

Pour les non-résidents du 9 septembre à 8 h
au 13 septembre à 22 h

- Inscription en ligne au www.valdessources.ca en cliquant sur Inscription loisirs.
- Prévoyez créer votre compte en ligne sur Qidigo, la plateforme d'inscription, en vous rendant au www.valdessources.ca dans la section Cours et inscription. Pour du support technique, vous pouvez téléphoner au 819 300-0359.
- Paiement par carte de crédit seulement.
- Un nombre minimum d'inscription est requis.
- Les horaires sont sujets à changement.

NATATION ENFANTS où: Piscine de l'école secondaire l'Escale

Pour plus d'informations
concernant les cours, visitez le
www.valdessources.ca

DIMANCHES (2 octobre au 4 décembre)

PARENT-ENFANT

1 - ÉTOILE DE MER

8h30 à 9h

55 \$

2 - CANARD

9h à 9h30

55 \$

3 - TORTUE DE MER

9h30 à 10h

55 \$

PRÉSCOLAIRE

1 - LOUTRE DE MER

10h à 10h30

60 \$

2 - SALAMANDRE

10h45 à 11h15

60 \$

3 - POISSON-LUNE

11h15 à 11h45

65 \$

4 - CROCODILE

11h45 à 12h15

65 \$

5 - BALEINE

12h15 à 12h45

65 \$

SAMEDIS (1^{er} octobre au 3 décembre)

NAGEUR 1

(JUNIOR 1)

8h30 à 9h

65 \$

NAGEUR 2

(JUNIOR 2)

9h à 9h30

65 \$

NAGEUR 3

(JUNIOR 3)

9h30 à 10h15

65 \$

NAGEUR 4

(JUNIOR 4)

10h30 à 11h15

65 \$

NAGEUR 5

(JUNIOR 5)

11h15 à 12h

65 \$

VENDREDIS (30 septembre au 2 décembre)

NAGEUR 6

(JUNIOR 6)

17h45 à 18h30

65 \$

JEUNE SAUVETEUR

INITIÉ 7 (JUNIOR 7)

16h15 à 17h15

70 \$

JEUNE SAUVETEUR

AVERTI 8 (JUNIOR 8)

16h15 à 17h15

70 \$

JEUNE SAUVETEUR

EXPERT 9 (JUNIOR 9)

18h30 à 19h30

70 \$

ÉTOILE DE BRONZE

(JUNIOR 10)

18h30 à 19h30

70 \$

BAINS LIBRES où: Piscine de l'école secondaire l'Escale

BAINS LIBRES FAMILIAUX

QUAND: 24 septembre au 18 décembre

Samedis de 13h30 à 16h

Dimanches de 13h à 14h30

COMBIEN: 2 \$ /personne

BAIN ADULTES (LIBRE ET LONGUEURS)

QUAND: 25 septembre au 19 décembre

Dimanches de 14h45 à 16h15

Lundis de 18h à 20h

COMBIEN: 4 \$ /personne

NATATION ADULTES

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escale

AQUADOUCEUR

QUAND: Mardis de 16h15 à 17h15
27 septembre au 6 décembre

COMBIEN: 78 \$

AQUADYNAMIQUE

QUAND: Mardis de 17h15 à 18h15
27 septembre au 6 décembre

COMBIEN: 78 \$

AQUADOUCEUR

QUAND: Mardis de 18h15 à 19h15
27 septembre au 6 décembre

COMBIEN: 78 \$

AQUATABATA

QUAND: Mardis de 19h15 à 20h15
27 septembre au 6 décembre

COMBIEN: 78 \$

ENTRAINEMENT EN CIRCUIT (ÉQUIPEMENT)

QUAND: Jeudis (inscriptions à la semaine) de 18h à 19h
29 sept. • 13 oct. • 27 oct. • 10 nov. • 24 nov. • 8 déc.

COMBIEN: 10 \$ / séance

ENTRAINEMENT SUR PADDLEBOARD

QUAND: Jeudis (inscriptions à la semaine) 18h à 19h
6 oct. • 20 oct. • 3 nov. • 17 nov. • 1 déc.

COMBIEN: 10 \$ / séance

ENTRAINEMENT NAGE-MUSCU

QUAND: Jeudis de 19h15 à 20h15
29 septembre au 8 décembre

COMBIEN: 78 \$

Niveau d'intensité des cours:

Légère

Élevée

Moyenne

Très élevée

INITIATION PLONGÉE SOUS-MARINE

OÙ: Piscine de l'école secondaire l'Escale

QUAND: Dimanche 11 décembre 8h à 12h

COMBIEN: 65 \$

SPORTS EN GYMNASSE

OÙ: École secondaire l'Escale

SPORTS LIBRES EN GYM (PAYÉ SUR PLACE)

QUAND: Jeudis de 19h30 à 21h
15 septembre au 15 décembre

COMBIEN: 7 \$ / pers.

BADMINTON (SUR INSCRIPTION)

QUAND: Mercredis de 19h30 à 21h
14 septembre au 14 décembre

COMBIEN: 90 \$

PICKLEBALL (SUR INSCRIPTION)

QUAND: Mercredis de 19h30 à 21h
14 septembre au 14 décembre

COMBIEN: 90 \$

MARCHE ACTIVE ET EXERCICES VARIÉS (EXTÉRIEUR)

OÙ: Sentiers Quatre Saisons

QUAND: Mercredis matins
14 septembre au 14 décembre
10h à 11h

COMBIEN: 45 \$

ATELIERS CELLULAIRES

Vous avez des questions concernant certaines fonctionnalités de votre téléphone cellulaire? Nous allons y répondre!

OÙ: Salle du Conseil municipal

QUAND:

#1 Mardi 27 septembre de 18h à 19h30

#2 Mardi 18 octobre de 18h à 19h30

COMBIEN: 20 \$/ch.

SÉCURITÉ ET GARDIENNAGE

OÙ: Salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies

QUAND: Vendredi 4 novembre de 9h à 16h
COMBIEN: 40 \$

JE ME GARDE

OÙ: Salle Notre-Dame-de-Toutes-Joies

QUAND: Vendredi 18 novembre de 9h à 12h
COMBIEN: 40 \$



Loisirs et Culture

Spectacles et événements

SPECTACLE - HUMOUR

Jean-François Mercier

21 octobre 2022

SPECTACLES - CHANSON

Kim Richardson

28 octobre 2022

Elliot Maginot (band)

11 novembre 2022

Détails et billets

www.valdessources.ca

ÉVÉNEMENTS

Grande Marche Pierre Lavoie

Sentiers Quatre Saisons

Samedi 15 octobre

Détails à venir au

www.valdessources.ca



Bibliothèque

LOCATION DE DVD

Savez-vous qu'il est possible de louer des films et des séries télévisées en DVD à la bibliothèque de Val-des-Sources? Vous pouvez les emprunter pour un période d'une semaine au coût de 1,50 \$/régulier et de 2,50 \$/nouveau.

REVUES ET JOURNAUX

La bibliothèque de Val-des-Sources possède un vaste éventail de magazines qui sont disponibles à l'emprunt. Parmi nos choix, on retrouve Biosphère, Je décore, Nature sauvage, K-Mag, Je jardine, Maison du 21e siècle, Passion motoneige.

La bibliothèque est abonnée à 49 revues disponibles pour emprunt d'une semaine.

De plus, nous recevons tous les matins Le Devoir et le Journal de Montréal qui sont disponibles pour consultation sur place, un bon moyen de demeurer au courant de l'actualité!



Sécurité incendie

Rappel pour les citoyens utilisant un poêle à bois

Même si on préférerait garder la chaleur parmi nous, force est d'admettre que les temps frais se pointeront bientôt le bout du nez, ce qui signifie aussi qu'on recommencera à utiliser les poêles à bois. Voici donc deux éléments à ne pas oublier pour s'assurer de s'en servir en toute sécurité.

RAMONAGE

Le ramonage contribue à prévenir les incendies et prévient les intoxications au monoxyde de carbone en permettant une meilleure évacuation de la fumée et des gaz. Il permet aussi d'éliminer la suie et le crésote agrippés aux parois, qui sont très inflammables.

Il est recommandé de ramoner votre cheminé au moins une fois par année. Un professionnel en ramonage, **détenteur d'une licence RBQ**, fera des interventions à l'intérieur et à l'extérieur de votre maison.

Les bûches de ramonage ou les additifs chimiques ne doivent jamais remplacer un ramonage professionnel. Ces produits éliminent seulement une partie des dépôts de crésote. Seul un ramoneur professionnel peut les éliminer efficacement.

CENDRES CHAUDES

Un mauvais entreposage des cendres chaudes peut causer un incendie et des intoxications au monoxyde de carbone. Pour vous débarrasser de vos cendres de façon sécuritaire, vous devez :

- 1 Vider régulièrement les cendres du foyer, jamais à l'aide d'un aspirateur, mais à l'aide d'une pelle de métal
- 2 Mettre les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique
- 3 Sortir le contenant métallique à l'extérieur, car les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone
- 4 L'installer sur une surface non combustible, à une distance d'au moins 1 m de tout objet
- 5 Attendre au moins 7 jours avant de transvider les cendres du contenant métallique dans le **bac de matières organiques** et brasser les cendres pour vous assurer qu'elles sont parfaitement refroidies. Si vous le pouvez, conservez les cendres dehors durant tout l'hiver et jetez-les seulement au printemps.

SOURCE : WWW.QUEBEC.CA

On change l'heure et les piles de nos avertisseurs!

Dans la nuit du 5 au 6 novembre 2022, **on reculera l'heure**. On vous rappelle que le changement d'heure signifie aussi que c'est le moment de vérifier vos avertisseurs et de changer les batteries! Il s'agit d'un appareil qui permet de garder toute votre famille en sécurité, on recommande donc de s'assurer de leur bon fonctionnement à tous les mois si possible. Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage de votre logement, incluant le sous-sol.

Si vous possédez un **appareil de combustion** (foyer au bois, cuisinière au propane, chauffage au mazout, etc.) ou si vous avez un garage attenant à la maison, vous devez avoir au moins un **avertisseur de monoxyde de carbone** dans le logement, idéalement à proximité des chambres à coucher.

Semaine de la prévention des incendies

9 au 15 octobre 2022 sur le thème
« Le premier responsable, c'est toi! »

Surveillez notre site internet et notre page Facebook pour les détails.



Inspection et Environnement

Collecte mensuelle du bac noir

On vous rappelle qu'à compter de la semaine du 23 octobre 2022, le bac noir sera ramassé une seule fois par mois, et ce, jusqu'au mois de mars inclusivement. Il est donc important de bien faire le tri de vos matières! Rappelons que depuis janvier 2020 déjà, la Ville de Val-des-Sources procède à une collecte réduite des ordures. Merci à tous les citoyens de contribuer à cet effort qui permet d'augmenter l'efficacité des collectes tout en favorisant une gestion optimale des matières résiduelles.

Pour des trucs afin de maximiser le tri de vos matières, visitez le www.valdessources.ca dans la section Compost, ordures et recyclage.

Installation des abris temporaires

Vous pourrez installer vos abris temporaires à compter du 1er octobre. Ces derniers devront être retirés en date du 1er mai. Nous remercions d'ailleurs les citoyens de leur grande collaboration d'année en année afin de respecter la période d'autorisation en vigueur!

Notez également que les abris d'auto temporaires installés dans l'aire de stationnement doivent se situer à 1,5 mètre et plus d'une chaîne de rue, d'un trottoir déneigé ou de la partie asphaltée de la chaussée.

Rappel aux propriétaires de piscines

Vous possédez une piscine? Sachez que le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles a été modifiée en 2021 et en 2022. Vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 afin de vous assurer d'être conforme avec la plus récente réglementation. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation met à votre disposition un formulaire d'autoévaluation afin de vous aider à valider votre situation. Retrouvez-le au www.mamh.gouv.qc.ca en recherchant « Sécurité des piscines résidentielles ».

Sécurisez votre piscine, c'est votre responsabilité! Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Source : www.mamh.gouv.qc.ca

Vous prévoyez démolir votre piscine? N'oubliez pas d'en informer le service d'inspection (coordonnées à la fin de ce document)! Nous pourrions ainsi en profiter pour ajuster l'information à votre dossier afin que votre prochain compte de taxes soit ajusté. En effet, il y a un coût supplémentaire pour les propriétaires de piscine que vous ne voudriez pas payer inutilement.



Travaux publics

Rappel important en vue de la période hivernale

Les premières neiges peuvent survenir tôt en saison.

Afin de nous aider dans nos opérations nous vous rappelons les éléments suivants :

Des repères de déneigement peuvent être plantés s'ils sont situés à plus de 50 cm du pavage ou de la bordure. Il est prudent d'identifier les structures (muret, clôture, escalier, perron, etc.).

Taille des haies, arbustes et émondage des arbres : assurez-vous également d'un dégagement adéquat et protéger la végétation pour éviter des dommages lors des opérations de déneigement.

Stationnement dans les rues : merci de respecter l'interdiction de stationner dans les rues, du 15 novembre au 31 mars, entre 23 h et 7 h dans les zones résidentielles et entre 3 h et 7 h, dans les zones commerciales.

Bac (noir, vert ou brun) : disposez de votre bac uniquement le matin même de la collecte, en bordure de votre entrée (mais pas sur le trottoir), afin de faciliter et d'accélérer les opérations de déneigement.

Autres informations

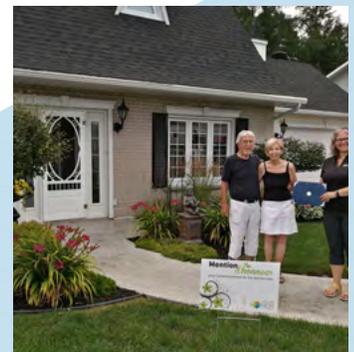
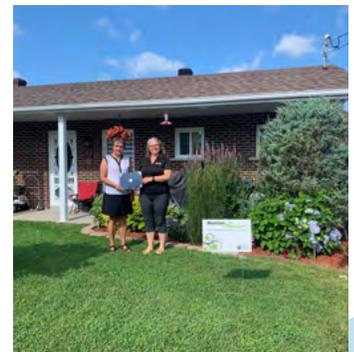
Mentions d'honneur pour l'embellissement

Nous tenons à féliciter les propriétaires, locataires, commerçants et entreprises de Val-des-Sources qui ont reçu une Mention d'honneur pour l'embellissement durant l'été 2022. Le programme qui en était à sa cinquième édition permet de mettre en valeur le travail et les efforts déployés pour entretenir les aménagements paysagers et ainsi contribuer à la qualité et à la beauté de notre milieu de vie. Les nominations étant reçues de la part des citoyens, cette initiative permet également de stimuler l'esprit de communauté. Vous pouvez admirer les photos de nos récipiendaires sur notre site internet dans la section Mentions d'honneur pour l'embellissement. Merci et encore une fois, félicitations à tous!

Dorothée Marcotte
Fleuriste Côté
Jocelyne Laroche
Lucie Viens et Réjean Côté
Marianne Sinotte
Diane Désormeaux
Tania Blais
Suzanne Bisson
Charles Maurice et Mélanie Cloutier

Guy et Diane Jalbert
Alain Martel et Maude Payer
Claudette Poitras
Jos Véronneau et Sylvie Roulx
Huguette Gazaille et Denis St-Germain
Ghislaine Leroux
Carole Campbelton Lambert
Luc Gagné et Henriette Boisvert
Suzelle Nadeau et Normand Jalbert

Roxane Boucher
Gérald et Suzanne Mailhot
Renée Lessard
Madeleine et Claude Janelle
Raymonde Roger et Yvan Vachon
Nancy Roy
Marcelo Litan et Chantal Brien
Mr Mags
Transport et Mécanique ATD



Contact

NOS PLATEFORMES

Inscription via
notre site internet:



Ville de
Val-des-Sources



@villevaldesources

ÉCOCENTRE

171, rue Nicolet • 819 620-2526
ecocentre@valdesources.ca

Horaire

Lundi, mercredi et samedi – 8 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Régie intermunicipale sanitaire des hameaux
131, rue Nicolet • 819 879-0010

BIBLIOTHÈQUE

351, boulevard St-Luc • 819 300-0937

Horaire :

Lundi	16 h – 19 h
Mardi	10 h – 13 h / 14 h – 17 h
Mercredi	16 h – 19 h
Jeudi	14 h – 17 h
Vendredi	13 h – 17 h
Samedi	9 h – 12 h
Dimanche	13 h – 16 h

HÔTEL DE VILLE

345, boulevard St-Luc • 819 879-7171
infovaldesources@valdesources.ca

INSPECTION ET PERMIS

inspection@valdesources.ca • 819 300-0367

COMMUNICATION

communication@valdesources.ca • 819 300-0933

LOISIRS

loisirs@valdesources.ca • 819 300-0359

GARAGE MUNICIPAL

460, rue Binette • 819 300-0399
garage@valdesources.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

411, boulevard Industriel • 819 300-0351
dir.ssi@valdesources.ca

Administration

PROCHAINS VERSEMENTS POUR LE COMPTE DE TAXES

5^e versement : 21 septembre 2022

6^e versement : 4 novembre 2022

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

12 septembre 2022

3 octobre 2022

7 novembre 2022

5 décembre 2022

19 décembre 2022 (adoption du budget)

Le conseil municipal tient ses séances ordinaires le premier lundi de chaque mois (sauf exception), à compter de 18 h 30, à la salle du conseil située au 124, rue Greenshields. En plus d'être publique et ouverte à toute personne intéressée, chaque séance comporte une période de questions pendant laquelle les citoyens peuvent s'adresser aux membres du conseil

À venir

PORTES OUVERTES DU PARC INDUSTRIEL

Le samedi 1^{er} octobre, venez visiter nos entreprises!
Découvrez leurs installations, produits et services.

Amenez votre CV! Plusieurs emplois disponibles.

Détails à venir au www.valdesources.ca

**SURVEILLEZ LA PROCHAINE ÉDITION DU
BULLETIN MUNICIPAL QUI PARAITRA EN DÉCEMBRE!**

